

Demande de remboursement des indemnisations des dégâts causés par le gibier (sanglier, cerf, mouflon)
par le fonds spécial alimenté par les droits supplémentaires perçus annuellement sur les permis de chasse (fonds spécial de la chasse)

Nom, Prénom :		Année cynégétique :	
No. matricule :		Lot de chasse no :	
Tél. de contact :		Section de :	
Compte bancaire IBAN :			
Adresse :			

No.	Date de l'accord	Propriétaire lésé	Nature de la culture endommagée	Surface endommagée (en ares)	Indemnisation accordée (10/10)	9/10 payée par l'adjudicataire	Date de paiement de la part 9/10
1.							
2.							
3.							
4.							
5.							
6.							
7.							
8.							
9.							
10.							
11.							

12.							
13.							
14.							
15.							
16.							
17.							
18.							
19.							
20.							
21.							

Montant total payé par l'adjudicataire du lot de chasse: €

Le(s) requérant(s) déclare(nt):

- a. avoir parfaite connaissance des dispositions de l'article 13 de la loi modifiée du 20 juillet 1925 sur l'amodiation de la chasse et l'indemnisation des dégâts causés par le gibier et du règlement grand-ducal pris en exécution de cet article et régissant la matière;
- b. que les renseignements figurant dans la présente demande et ses annexes sont sincères et exactes.

Le(s) requérant(s) s'engage(nt) à reverser toute somme indûment perçue.

_____, le _____

Signature

Pour toutes les positions remplies sont à joindre impérativement:

- a. l'accord original concernant l'indemnisation des dégâts causés par le cerf, sanglier ou mouflon, dûment signé par les différentes parties
- b. une preuve du paiement des indemnités accordées (p. ex.: soit copie du virement effectué, soit quittance certifiée en cas de versement en espèces)